

LES QUATRE ANNÉES DU CADRE : FAITS SAILLANTS DE 2020 À 2023

INTRODUCTION

En 2020, le ministère de la Santé de l'Ontario, en collaboration avec les ordres de réglementation de la santé de la province, les experts et le public, a créé un outil appelé Cadre de la performance des ordres professionnels, qui aide à comprendre l'efficacité avec laquelle les ordres remplissent leur mandat de protection de l'intérêt du public et encouragent la responsabilité, la transparence et la surveillance. Chaque ordre est tenu de soumettre un rapport chaque année.

Le RCDSO a pour objectif de respecter et de dépasser les normes réglementaires énoncées dans le Cadre en travaillant à la protection du public avec des partenaires externes, tels que d'autres ordres de réglementation, des programmes éducatifs et le système de santé au sens large.

Le Ministère exige que tous les ordres rendent compte des sept domaines suivants qui concernent la manière dont ils exécutent leurs principales fonctions légales et dont ils servent l'intérêt du public :

1. Gouvernance
2. Ressources
3. Partenaire du système
4. Gestion de l'information
5. Politiques réglementaires
6. Aptitude à la pratique
7. Mesure, rapport et amélioration

Voici un aperçu du travail que nous entreprenons depuis 2020 pour améliorer nos processus, notre transparence et notre responsabilité envers les professionnels et le public.



Domaine 1 : GOUVERNANCE

- En janvier 2021, nous avons créé un groupe de travail sur la gouvernance, comprenant des experts externes, pour examiner les meilleures pratiques en matière de gouvernance et émettre des recommandations pour l'améliorer.
- Nous avons collaboré avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion pour former les membres du Conseil aux préjugés inconscients, à la diversité, à l'inclusion et à la compétence culturelle.
- Nous publions désormais sur notre site les résumés des réunions du comité exécutif et les déclarations de conflits d'intérêts du Conseil.
- Tous les membres du Conseil et des comités non membres du Conseil suivent une orientation en ligne sur leurs rôles et responsabilités dans le cadre du processus de candidature et de nomination.
- En 2023, nous avons formé un comité de gouvernance permanent pour évaluer l'admissibilité et la compétence des candidats au Conseil et aux comités en 2024 et au-delà.



Domaine 2 : RESSOURCES

- Nous avons élaboré une politique pour notre réserve d'exploitation et lancé un plan pour atteindre notre objectif dans ce domaine : 7,5 millions de dollars d'ici 2026.
- Nous avons produit notre premier plan stratégique en 2020 et élaboré notre deuxième en 2023, qui est entièrement budgétisé.
- En 2023, le Conseil a approuvé des déclarations d'appétence au risque qui soutiendront le développement continu de notre cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE).
- Nous avons créé le poste de responsable de l'équité de l'Ordre, qui est actuellement responsable de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Nous l'avons ajouté aux autres postes de direction pour souligner l'importance de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans notre stratégie, nos activités et nos nouvelles initiatives.
- Nous avons créé une prévision d'investissement triennal des initiatives technologiques prévues et nous l'avons mise à jour chaque année.



Domaine 3 : PARTENAIRE DU SYSTÈME

- Pendant la pandémie de COVID-19, nous avons travaillé avec les ordres de réglementation de la santé, le ministère de la Santé, Santé publique Ontario, l'Ontario Dental Association et d'autres partenaires à la communication de conseils aux professionnels et à la réalisation de notre mandat de protection du public.
- Après l'avoir analysée, nous avons amélioré notre mobilisation des parties prenantes dans le cadre des projets que nous avons lancés à la lumière des Plans stratégiques 2020-2023 et 2023-2025.
- Nous avons mis en place un processus de gestion des problèmes pour anticiper les facteurs perturbateurs externes et les changements dans les attentes du public.
- Nous sommes devenus membre du Citizen Advisory Group, ce qui nous permettra de consulter directement les citoyens sur les travaux entrepris par l'Ordre.
- Nous avons collaboré avec le Bureau du commissaire à l'équité, le gouvernement fédéral et le Bureau national d'examen dentaire du Canada à des questions liées à l'équité, aux pratiques d'examen et aux expériences des dentistes formés à l'étranger.



Domaine 4 : GESTION DE L'INFORMATION

- Nous avons entièrement mis en œuvre une plateforme moderne de gestion de la relation client qui améliore l'efficacité de la collecte et de l'analyse des données et qui est dotée d'outils favorisant de bonnes interactions des dentistes et des patients avec le personnel de l'Ordre.
- Nous avons renouvelé notre code de confidentialité et notre protocole en cas de violation de la vie privée pour régir la divulgation et les demandes d'informations.
- Nous avons entrepris la numérisation des dossiers afin de les protéger contre les risques physiques.
- Nous avons créé des ressources s'inspirant de l'approche de l'Ordre en matière de confidentialité et de cybersécurité, notamment des présentations au personnel, au Conseil et aux dentistes de l'Ontario.
- Nous avons établi des adresses électroniques au suffixe de l'Ordre pour les membres du Conseil et des comités afin de sécuriser le transfert d'informations sensibles.



Domaine 5 :

POLITIQUES RÉGLEMENTAIRES

- Nous avons renouvelé nos approches en matière d'examen et d'élaboration de normes, notamment un cadre d'aide à la décision en matière de priorisation des normes, pour soutenir l'évaluation des ressources pour les professionnels et le public.
- Nous avons donné la priorité à la création d'un processus de consultation en plusieurs étapes qui recueille les commentaires d'un éventail d'intervenants, notamment le public, les dentistes, les experts et d'autres partenaires du système sur les normes et les ressources de l'Ordre.
- Nous avons embauché dans notre secteur des politiques du personnel qui s'occupe de l'examen prioritaire des normes.
- Nous avons mis en œuvre de nouveaux outils, notamment un projet d'évaluation de l'incidence sur l'équité, afin que nos nouvelles normes reflètent les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.



Domaine 6 :

APTITUDE À LA PRATIQUE

- Nous avons pris plusieurs mesures pour améliorer considérablement les processus et les délais d'enquête et de discipline afin d'atteindre les objectifs légaux.
- Nous avons lancé un projet d'amélioration continue de la qualité pour procéder à un examen approfondi des processus d'inscription afin que leur approche tienne compte des risques.
- Nous avons donné la priorité aux avancées technologiques, ainsi qu'aux mises à jour des processus d'inscription, afin de maintenir les délais maximums requis de 15 et 30 jours pour le traitement des demandes et la prise de décision.
- Nous avons mis à jour notre portail de candidature en ligne pour rendre le processus plus efficace pour les futurs inscrits et nous avons modernisé notre formulaire de plaintes en ligne pour offrir aux patients un plus grand choix sur la manière dont ils nous font part de leurs préoccupations.
- Nous avons créé une plateforme permettant aux dentistes de suivre leurs activités de formation continue et avons lancé un processus de création de questions pour notre outil d'amélioration de la pratique.



Domaine 7 :

MESURE, RAPPORT ET AMÉLIORATION

- Nous avons finalisé les indicateurs de performance clés avec l'aide de l'expert en science des données de l'Ordre, qui contribue à leur analyse, et nous présentons les progrès des indicateurs à chaque réunion du Conseil.
- Nous avons élaboré un rapport public décrivant les principaux résultats de notre travail stratégique dans le cadre de notre Plan stratégique 2020-2023.
- En juillet 2023, nous avons lancé une plateforme dotée d'une fonction d'audit automatisée nous permettant d'évaluer l'achèvement des cycles de formation continue.
- Notre comité d'assurance qualité a établi des seuils visant à évaluer les risques pour les inscrits terminant leur cycle obligatoire de trois ans.
- Nous avons donné la priorité à la mobilisation des parties prenantes et apporté des améliorations à notre site Web, au portail des inscrits et aux communications avec les inscrits et le public.



TÉLÉCHARGER LES RÉSUMÉS DU CADRE :

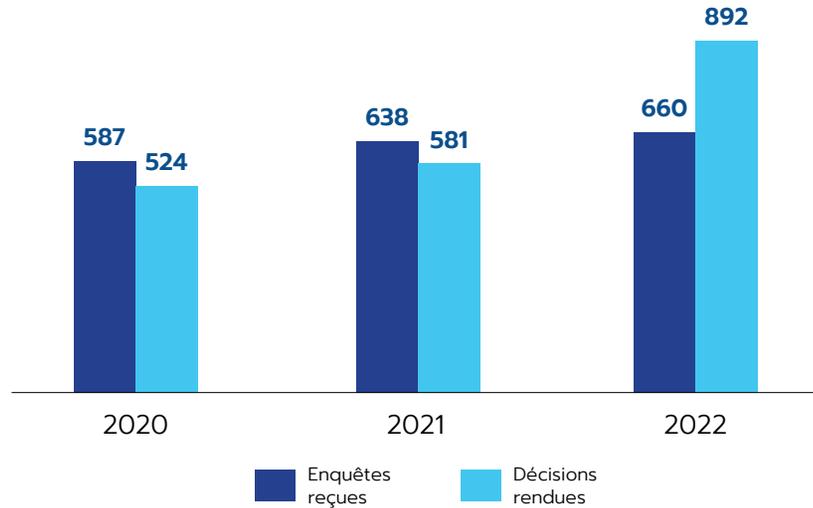
2022

2023

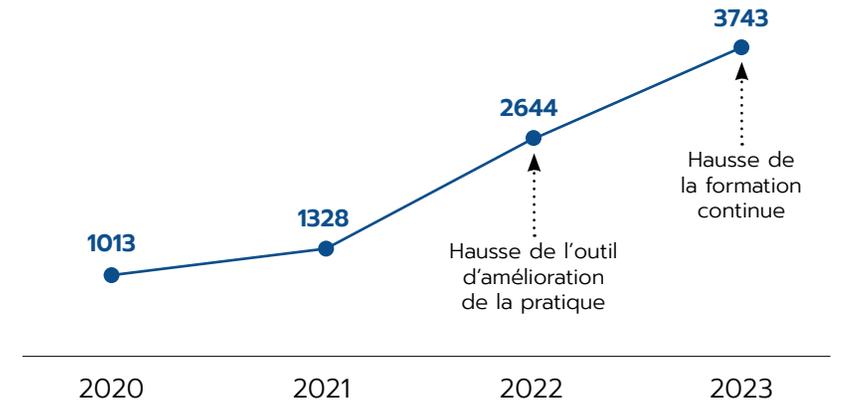


EN CHIFFRES

Enquêtes reçues ou ouvertes et décisions rendues, 2020-2022



Nombre total d'inscrits ayant participé au programme d'assurance qualité (mesure contextuelle 2), 2020-2023



EXIGENCE DU CADRE : PLAN TRIENNAL POUR NOTRE RÉSERVE D'EXPLOITATION

Objectif pour la réserve : 7,5 millions \$ (3 mois de dépenses)

Actuellement 1,5 M\$ pour l'exercice financier 2023
 Ajout de 3,4 M\$ pour l'exercice budgétaire 2024
 Ajout de 2,1 M\$ pour l'exercice financier 2025
 Ajout de 2,4 M\$ en 2026 (moins 2 M\$ en pension) = 7,4 M\$

En 2023, on a rendu

837 décisions
 en **585** jours

Entre 2020 et 2023, le nombre total d'inscrits à l'outil d'amélioration de la pratique ayant participé au programme d'assurance qualité s'est accru, passant à

2644

Entre 2020 et 2023, le nombre total d'inscrits à l'outil d'amélioration de la pratique ayant participé au programme d'assurance qualité s'est accru, passant à

3743